



# Arbre de décision

## Accompagnement par le fonds de plantation de OneAction



### 1. Contact pour un projet de plantation(s)

#### Critères cumulatifs pour l'accompagnement:

- Essence non réhibitoire<sup>1</sup>
- Fosse de dimensions suffisantes<sup>2</sup>
- Présence d'un contrat d'entretien et d'arrosage pour au moins 3 ans suivant la date de plantation
- Plantation de dimensionnement suffisant<sup>3</sup>

OUI

NON

Pas d'accompagnement



### 2. Accompagnement du fonds de plantation

#### Critères déterminant le % d'accompagnement, dans la limite de 50% du coût total:

1. Nécessité de procéder à des opérations de dégrappage / débétonnage
2. Plantations situées dans une zone prioritaire, selon les critères suivants:
  - accès à un espace vert / bleu
  - amélioration des corridors de biodiversité
  - atténuation des îlots de chaleurs urbains
  - épuration de l'air
3. Visibilité des plantations pour une multitude d'utilisateurs
4. Type de plantation(s)
5. Plantation d'essence(s) adaptée(s) au changement climatique



### 3. Conventionnement

#### Formalisation du % d'accompagnement

- Établissement d'une convention formalisant le partenariat dans le cadre du projet de plantation(s)
- Détermination des modalités de versement du fonds



### 4. Constat de reprise à 3 ans

#### Critères cumulatifs donnant lieu à un rabais :

- Reprise de croissance de l'arbre : unités de croissance et vigueur générale<sup>4</sup>
- Qualité de l'arbre (flèche et tronc), de son architecture<sup>5</sup> et de son état sanitaire<sup>6</sup>
- État du pied d'arbre<sup>7</sup>

OUI

NON

Rabais de 5% pour un prochain projet de plantation avec OneAction

Pas de rabais

<sup>1</sup> Liste en cours d'élaboration.

<sup>2</sup> 9m<sup>3</sup> pour les fosses en pleine terre, 12m<sup>3</sup> pour les fosses en terre/pierre, profondeur : 1,5m.

<sup>3</sup> La plantation d'arbres est priorisée, cependant la plantation d'arbustes peut être accompagnée, dès lors qu'elle représente un massif de dimension suffisante.

<sup>4</sup> Au maximum 1/3 des rameaux morts (totalité des bourgeons secs)

<sup>5</sup> Absence de couronne rachitique, rameaux et charpentières dépérissants

<sup>6</sup> Absence de symptômes d'attaques d'insectes, champignons ou tout autre agent pathogène connus dommageables pour l'espèce

<sup>7</sup> Absence d'adventices, qualité et quantité du paillage, reprise et qualité de la végétation couvre-sol ou des enherbements